



Liminaire CDAS du 04/04/2019

M le président,

Les conflits en cours à la DGFIP, à la Douane et à la DGCCRF sont les révélateurs d'un profond malaise dans les services des ministères économiques et financiers.

Ils font suite aux nombreuses réformes de ces dernières années où toutes les directions appliquent la même règle : **« demander toujours plus aux agents, avec toujours moins de moyens » !!!**

Mais au-delà des réformes en cours à Bercy, c'est bien une attaque sans précédent et généralisée contre l'ensemble des fonctionnaires qui est à l'œuvre.

La présentation du projet de Loi de « Transformation de la Fonction Publique » en est l'illustration. Elle est la marque du mépris de ce gouvernement envers les agents publics et leurs représentants.

Nous, représentants du personnel, nous vous informons que nous ne siégerons pas ce jour compte-tenu de la dégradation des conditions de travail, année après année, du manque criant de moyens matériels dans tous les services et au regard du simulacre du dialogue social qui n'est plus que l'ombre de lui-même.

Suite au boycott du CNAS par les fédérations des finances, pour dénoncer la reprise d'une somme de 4,9M sur la subvention accordée à l'association ALPAF pour 2018 (logement social), l'administration n'a pas jugé opportun de reconvoquer cette instance.

De plus, le vote d'une réserve budgétaire de 5 % va s'appliquer à l'ensemble des associations mais également aux crédits octroyés dans les CDAS et dans les CHSCT.

Les crédits de l'action sociale, santé et sécurité au travail risquent d'être encore une fois victimes de l'austérité budgétaire et nous ne pouvons accepter que des économies se fassent au détriment des agents des MEFs. Nous demandons la levée immédiate de cette réserve budgétaire!

Nous rappelons aussi qu'une politique d'Action Sociale ministérielle, ambitieuse et de qualité, doit nécessairement passer par le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens en nombre suffisant pour son animation.

Dans ce contexte nous dénonçons aujourd'hui les menaces qui pèsent sur la délégation d'action sociale de l'Hérault.

L'Hérault comporte des enjeux importants en termes d'effectifs (2400 actifs, 3990 retraités et 980 enfants)

Ce département depuis toujours, fait l'objet d'une excellente animation en termes d'action sociale pour assurer l'ensemble de ses missions.

Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail liée au nouveau schéma de transport de l'EPAF ainsi que du nombre croissant d'ayants droit et afin de maintenir une action sociale de qualité dans notre département, il est impératif de remplacer le départ à la retraite d'une assistante de délégation et de créer un poste supplémentaire.